



DEFI *Sud*

N°5

Novembre 2009

Syndicat SUD Santé Sociaux - Poste 2886 ou 02 99 21 28 86 - Mobile : 06 73 05 62 71 - sudsante@ch-stmalo.fr - [http // sudsantesociaux35.org](http://sudsantesociaux35.org)

Éditorial : Représenter, informer, soutenir, défendre les personnels et le service public: Voici les missions que notre section se donne, dans un souci de solidarité, d'unité et de respect de la démocratie.

Pas de négociations sans informations, pas de signatures sans consultations. Cette devise nous est chère.

Ce 5ème numéro fraîchement relooké vous apportera nous l'espérons des informations sur la vie hospitalière tout en vous permettant de développer votre sens critique face aux profonds bouleversements qui s'effectuent au sein du monde hospitalier tant au niveau local qu'au niveau national.

Le mot de la secrétaire: La vie de notre section connaît elle aussi des mutations au sein des membres qui composent son bureau. Aussi je vous informe toutes et tous qu'à compter de janvier prochain ; je quitte mon poste de secrétaire de section , pour des raisons personnelles. Je souhaite faire une pause syndicale, je milite à Sud santé depuis mai 2003, année de la création de notre section. Je reprendrai donc mon travail en service d'anesthésie dès janvier. Néanmoins, je reste membre du bureau et titulaire aux instances du CTE et des CAPD jusqu'à la fin de mon mandat, c'est-à-dire jusqu'aux prochaines élections. Le nouveau secrétaire élu est un aide soignant du service de radiologie: Yann LE GOASTER, il a intégré notre section depuis quatre ans. Son engagement au sein de notre section est constant et nous lui accordons toute notre confiance. Je lui souhaite un réel succès pour cette future mission. Isabelle FERET

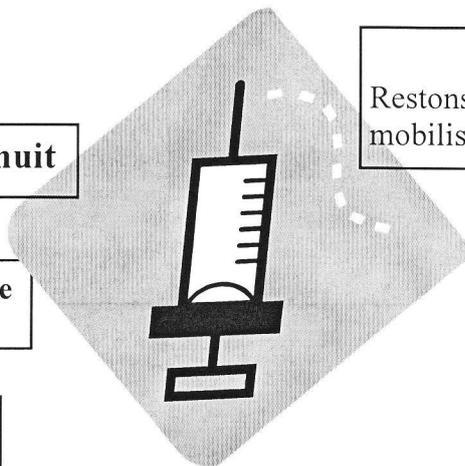
Sommaire

Travail de nuit = Fauteuil de nuit

Information sur la mission Nationale d'Appui en Santé Mentale

PARKING : Coup de Klaxon!

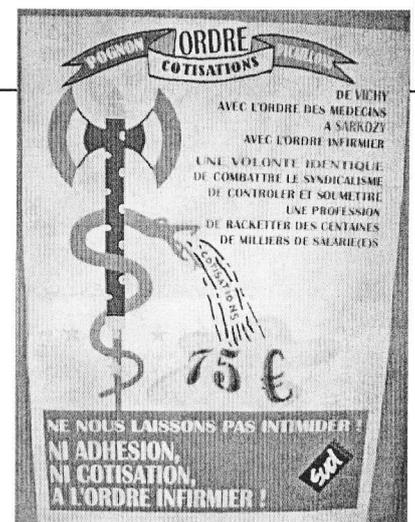
ACTUALITES DE LA RENTREE
Zoom sur le bloc opératoire

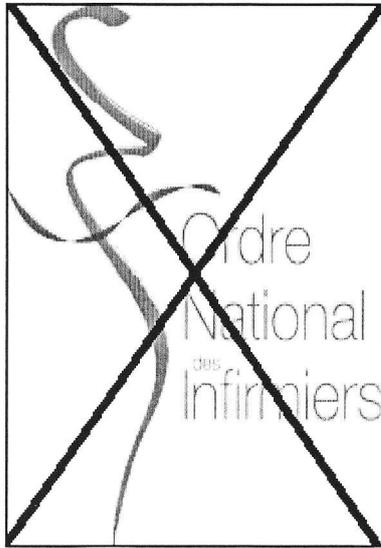


Ailleurs dans les autres centres hospitaliers

Restons mobilisés

L'ordre Infirmier





L'ordre infirmier doit partir en fumée !

Mardi 29 septembre, les IDE Rennais se sont rassemblés devant la préfecture de région pour dire encore une fois leur opposition sans faille à l'Ordre Infirmier, dont le seul but est de **racketter et de mettre au pas** une profession toute entière.

Des dossiers d'inscription ont déjà été envoyés par l'Ordre Infirmier, totalement anti-démocratique au regard d'un taux de participation ridiculement bas aux élections. Rappelons que ces dossiers d'inscription n'ont aucune valeur, puisqu'ils ont été pour la plupart envoyés par courrier interne dans les établissements, sans aucun émargement ni preuve de bonne réception.

Le refus de tous les ordres doit être une grande cause mobilisatrice pour tous les personnels soignants. Dès maintenant mettons nous en ordre de refus... Partout en France, une grande majorité d'IDE refuse de régler la cotisation.

ALLONS TRAVAILLER !!!!!

STATIONNEMENT: DEUX POIDS DEUX MESURES.

Selon que l'on soit du matin ou de l'après-midi, les chances ne sont pas les mêmes !!

Nous avons proposé et soutenu fermement, à de nombreuses reprises, des solutions afin que les agents ou les consultants ne soient plus obligés de venir **30 minutes** avant l'heure pour trouver une place de stationnement:

- navettes gratuites organisées à partir d'un parking relais,
- création de parkings supplémentaires,
- organisation d'un système de covoiturage,
- stationnements réservés pour les personnels.

La direction nous a entendu sur un point : le panneau COVOITURAGE.

Si vous le cherchez => **1er indice** : il est à Broussais.

2ème indice : si vous avez la chance de pouvoir consulter l'intranet de l'hôpital, le jeu de piste continu : regardez et vous trouverez peut-être !!

Et quand vous l'aurez trouvé : laissez-nous un message !!!

QUIZZ 2009:

Nous avons reçu une vignette pour 2009, elle servait à :

- 1) Décorer nos voitures ?
- 2) Utiliser des places de stationnements dédiées aux agents de l'hôpital ?
- 3) Ramener nos voitures à l'hôpital si elles se perdent ?
- 4) Faire « chic » ! ?

7 : esnoel



Ouest-France

Notre Immobilier

Le terrain et l'ex-résidence dite du Rosais, ont été vendus par adjudication publique pour une somme de 3 950 000 €.

Elle contribuera au financement d'une partie de la future résidence pour personnes âgées qui sera construite sur le site La Haize - La Bastille à Rothéneuf, les travaux devraient débuter en 2010.

Soyons vigilants à l'évolution du coût journalier pour les 176 résidents ainsi qu'aux conséquences que cela occasionnent au niveau des conditions de travail dans cette future unité !

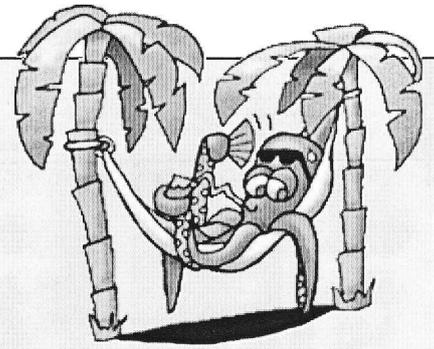
TRAVAIL DE NUIT :

Les membres CHSCT SUD ont proposé au PAPRI Pact 2009 (Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail) l'achat d'un fauteuil de relaxation pour tous les services présentant des postes de travail de nuit.

Ce PAPRI Pact a été établi en collaboration avec les membres du CHSCT sous la responsabilité du président (Monsieur le Directeur) représenté par Mme ROUSSEL (Directrice adjointe de la qualité, gestion des risques et de la clientèle), à partir de l'analyse des conditions de travail et des risques professionnels auxquels sont exposés les salariés.

En effet, le travail de nuit a des conséquences néfastes sur la santé (espérance de vie, morbidité accrue etc...) ainsi que sur la vie sociale et familiale.

C'est pourquoi, l'acquisition de ces fauteuils améliorera les conséquences du travail de nuit. (cf: Formation sur les horaires atypiques organisée par SUD en 2008).



Livraison prévue en décembre 2009 !!! affaire à suivre

Merci de nous signaler si le « Père Noël » vous a oublié...

Autre information : depuis 2002, le travail de nuit est calculé sur la base de 32h30 / semaine et ce calcul s'applique à tous les agents effectuant des nuits (même ponctuellement). Au décours de leurs négociations Sud a du rappeler la loi, pour les personnels du bloc opératoire.

Y'a-t-il d'autres services concernés par cette situation. **Si oui contactez SUD ...**

Concernant le PAPRI Pact 2010 (Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail), notre section attend vos suggestions en matière d'équipement, dans le souci d'améliorer vos conditions de travail. *Notre souci: Relayer vos demandes.*



ZOOM SUR LE BLOC OP

Depuis le mois d'avril s'est engagé, un programme de réorganisation au bloc opératoire, entraînant des modifications d'horaires de travail pour la majorité des agents. Une période d'essai de 6 mois des nouveaux horaires a débuté en mai.

L'ensemble de agents paramédicaux du bloc opératoire (IBODE, AS, IDE, IADE) ; ont mandaté notre section afin d'étudier les modalités de récupération sur les horaires d'astreintes (différente de celles de nos collègues du CHU et de Dinan entre autre), les indemnités des dimanches et jours fériés et les temps de déplacements sur les astreintes.

L'ouverture de réelles négociations n'a pu avoir lieu qu'après un mouvement de grève très suivi qui a duré 7 jours; seul notre section Sud a accompagné ces salariés. (il est à noter que **ce mouvement a été entaché de plusieurs irrégularités** concer-

nant le nombre des personnels assignés au regard des accords prévus en CTE, sur les effectifs minimum en cas de grève : On est en droit de se poser la question de l'utilité des instances représentatives du personnel ???).

Aujourd'hui un accord semble être trouvé, nous attendons la mise en place des accords conclus.

Notre devise a souvent été citée au cours de ces négociations.

***Pas de négociations sans informations,
pas de signatures sans consultations.***

LES FRANCHISES PAS HONNETES !!!!! ou Deux euros pour un meilleur matelas ??

La commission des Comptes de la Sécurité Sociale annonce un déficit de : **20,1 milliards d'euros pour 2009, soit le double de 2008.**

Après les consultations et les boîtes de médicaments (franchise médicale), ce sont les frais d'hospitalisation qui vont passer de 16 à 18 euros : « des dépenses d'hôtellerie qui, selon Mme la Ministre de la Santé, n'auraient pas à être pris en charge par l'assurance maladie... »

Mais voilà, près de 5 millions d'assurés sociaux n'ont pas de mutuelles, et toutes les mutuelles ne remboursent pas le forfait journalier.

En moins de 2 années, ce sont près de 1500 médicaments qui ont été ainsi déremboursés totalement ou partiellement. Pour la dernière fournée en date, le gouvernement espère réaliser 305 millions d'euros sur le dos des malades, des familles.

LA CRISE POUR JUSTIFIER UN IMPOT DE PLUS SUR LA MALADIE

Alors que le nombre de lits d'hôpital est réduit, que les salariés du secteur hospitalier partant à la retraite ne sont pas remplacés, que les licenciements de ces derniers mois sont autant de ressources en moins pour l'Assurance Maladie, le gouvernement poursuit sa politique d'exonérations de cotisations patronales, principales causes de déficit de l'Assurance Maladie.

La politique de santé de Nicolas Sarkozy et de Roselyne Bachelot est claire : ce sont aux malades de payer la facture, et plus on est malade, plus on paye cher.

L'augmentation des prélèvements ou les tentatives pour réduire les dépenses sont des remèdes inappropriés.

La médecine à deux vitesses, très peu pour nous: La santé un droit pour tous. Le dire c'est bien, le faire c'est mieux.



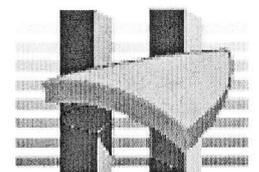
Le CH de DINAN se mobilise.

Le centre de cure médicale (160 salariés) de l'hôpital de DINAN accueille 180 personnes âgées. La réorganisation de ce service en juin dernier a divisé 120 lits en EHPAD et 60 lits en USLD.

Le personnel avait pourtant alerté la direction sur l'insuffisance du nombre d'aide-soignant pour prendre correctement en charge les patients : 2 aides-soignants le matin pour lever les 20 résidents alors qu'il en faudrait 3, des arrêts non remplacés donc des planning modifiés, des soins qui se dégradent alors que l'on demande aux soignants d'être « référents de patients... ».

Les infirmiers et aides-soignants, devant une direction qui se retranche derrière le « manque d'argent », ont décidé de faire une grève illimitée pour exiger le renforcement de l'équipe AS et ASH du matin, un planning plus stable et les remplacements des arrêts maladies.

A la question d'une aide-soignante qui demande où seront pris ces 3 postes :
La réponse du directeur : « on s'organisera différemment ».



Des postes ont été redistribués mais au détriment de qui ? La suite dans notre prochain numéro...

Mission Nationale en Appui Santé Mentale, vous en avez entendu parler ?

Sur la demande du Centre Hospitalier de Saint-Malo à l'A.R.H. de Bretagne, est intervenue la Mission Nationale d'Appui en Santé Mentale (MNASM). Plusieurs problèmes étaient pointés (la dialogue médical quasi inexistant, des incohérences dans la prise en charge, l'inquiétude des équipes soignantes).

A 5 reprises, les experts se sont déplacés, ont rencontré les différents acteurs, visité les locaux et constaté l'étendue des difficultés de ce secteur.

Si les premiers efforts demandés concernent la communauté médicale, vient ensuite la question des patients hospitalisés « inadéquatement », puis la restructuration et l'amélioration du secteur existant et enfin l'élaboration d'un projet médical commun avec le Centre Hospitalier de St Jean de Dieu à Dinan.

Nous ne manquerons pas d'être attentifs :

aux conditions de sorties des patients dont l'hospitalisation est jugée inadéquate.

au « toilettage » des services de Psychiatrie 3 et 4 au Rosais

aux restructurations des équipes liées à ces préconisations.

à l'alliance privé/public entre le CH de Saint-Malo et le CH de St Jean de Dieu de Dinan (établissement privé à but non lucratif).

La totalité du rapport de la MNASM est disponible sur www.mnasm.com

Ailleurs dans les autres Centres Hospitaliers

Les RTT attaquées au CHU de Rennes

Déficit provoqué artificiellement oblige, la Direction a choisi dans la boîte à outils fournie par le ministère, de s'attaquer aux RTT : elle veut les réduire de 19 à 14, pour sauver l'emploi ...*permanent* !

Ce qui veut dire que ce sont des postes de contractuels qui vont disparaître (une centaine), mais cela ne compte pas pour le grand syndicaliste de directeur de Pontchaillou (il est en effet syndiqué à une organisation en lien très étroit avec celle qui a promu les 35 h à l'époque).

La direction et l'ARH ferait bien de réaliser l'ampleur du mécontentement et de la mobilisation.

A ce jour les salariés continuent à faire des mouvements, que ce soit à la blanchisserie, à une réunion de Direction / cadres, ainsi qu'au forum des soins infirmiers.

Extrait du site internet SUD Santé 35.

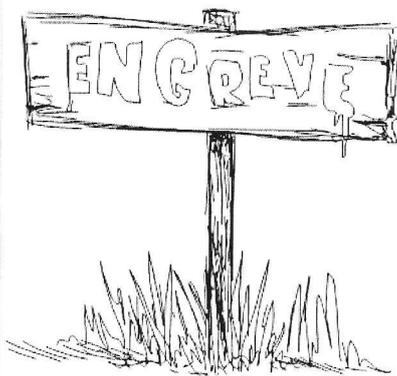
Grève de Juin au CHU de Nantes

Engagé dans une grève à l'appel des syndicats SUD et FO du CHU de Nantes (suivis par près de 80% des soignants) depuis plusieurs jours, les personnels ont décidé ce jour de suspendre leur mouvement jusqu'en septembre.

Ils ont d'ores et déjà obtenu :

- Une amélioration du remplacement de l'absentéisme
- La présence jour et nuit, 7j sur 7 d'un vigile. Cette solution étant temporaire, une réflexion est en cours pour faire assurer cette mission par du personnel hospitalier.
- L'installation d'une vidéo surveillance et l'amélioration du système d'alarme.
- Du matériel adapté (brancards, fauteuils.....).

Extrait du site internet SUD Santé 44



LE VIRUS H1N1 POURRAIT RENTRER PAR LES YEUX ...



Une nuit aux Urgences de Lyon

Reportage dans les couloirs du pavillon N à l'hôpital Edouard Herriot (Article paru dans l'édition de février 2009 de Lyon Capitale).

Le personnel soignant du principal service d'urgence lyonnais vient de suspendre une grève qui durait depuis deux mois. Infirmières, aides-soignants et agents de service ont multiplié les entretiens avec la direction des hospices de Lyon, les courriers à la ministre de la Santé Roselyne Bachelot demeurant sans réponse. Le 26 janvier, les soignants brûlaient la charte du patient hospitalisé, dans laquelle le ministère de la Santé s'engage en théorie, sur la qualité de l'accueil et des soins. Fin décembre, Lyon Capitale a passé une nuit aux urgences pour évaluer les conditions de travail d'un service qui pousse son cri d'alarme.

L'aspect humain passe à la trappe, pour la direction ce sont des chiffres, pour nous ce sont des patients ! C'est pour cela que Cédric, comme Lucile, Nathalie, Grégory et 85% du personnel du pavillon N sont en grève depuis deux mois. Une grève pas comme les autres – aux urgences, pas question de ne pas travailler. Leur statut de gréviste est simplement mentionné par un coup de feutre sur leur blouse blanche : "personnel en grève réquisitionné". Pas de réclamation de hausse de salaire, ni de revendication pour leur retraite : les infirmiers, aides-soignants et agents hospitaliers réclament simplement le remplacement du personnel absent.

Dernière minute > La T2A plombe l'AP-HP !

L'AP-HP, qui doit économiser plus de 300 millions d'euros d'ici à 2012, prévoit de supprimer un peu plus de 4.700 postes d'ici à 2014, déclenchant la grogne des personnels, y compris des médecins, eux aussi touchés.

La tension monte à l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP), premier employeur d'Ile-de-France, avec 90.000 agents dont 20.000 soignants.

Le directeur général rappelle que le plan stratégique 2010-2014 est élaboré dans un contexte où l'AP-HP doit diminuer, d'ici à 2012, de plus de 300 millions d'euros ses surcoûts liés aux actes financés par la tarification à l'activité (T2A), tout en améliorant l'offre de soins. (extrait du journal « LES ECHOS » du 23/11/09)

Peut on parler d'amélioration de l'offre de soins et des conditions de travail quand on supprime 4.700 postes, rappelons que les CH de St MALO, DINAN, CANCALE, réunissent environ 3.100 employés toutes catégories confondues.



Qu'est ce que SUD ?

S pour **solidaires**, car nous sommes solidaires des luttes des autres travailleurs de par le monde.

U pour **unitaires** car nous pensons que l'unité des organisations syndicales et de tous les travailleurs permet de gagner sur nos revendications. La division fait le jeu des directions, des patrons et du gouvernement.

D pour **démocratiques**. Le fonctionnement du syndicat doit être transparent, les négociations ne doivent pas se faire sans vous, encore moins contre vous.

Coupon à renvoyer au local SUD

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

Téléphone :

Email :

Service :

C'est décidé, j'adhère à



Nos Coordonnées

Syndicat SUD Santé Sociaux Ch. St MALO

1, rue de la Marne
35400 St MALO

02 99 21 28 86

66 % de la cotisation est déductible des impôts.